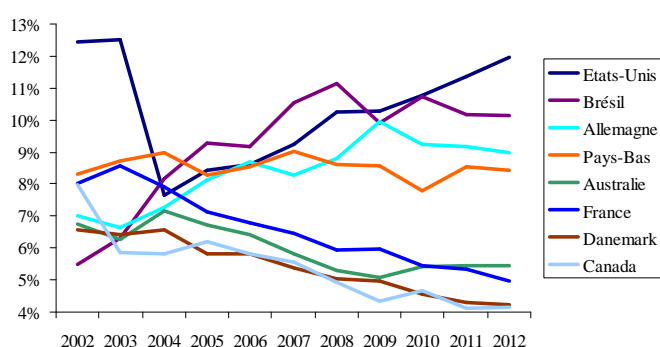




L'excédent commercial sur la filière viande, fragilisé par la montée de la concurrence

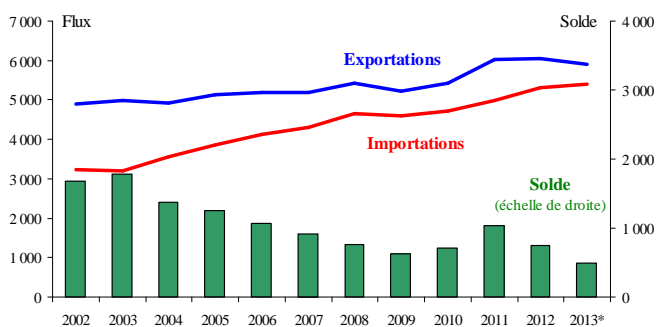
La filière viande représente un atout important de la France à l'exportation. Au cours de la dernière décennie, l'excédent de la filière tend néanmoins à s'amenuiser malgré le maintien d'un surplus conséquent pour le commerce des animaux vivants. Cette érosion s'explique par la détérioration des soldes des échanges de viandes (volaille et viande bovine) et de préparations à base de viande. Elle s'observe avec les pays de l'Union européenne, notamment avec l'Espagne et l'Allemagne.

Graph.1 : Parts dans les exportations mondiales de la filière viande (en % de la valeur)



Source : Comtrade (ONU)

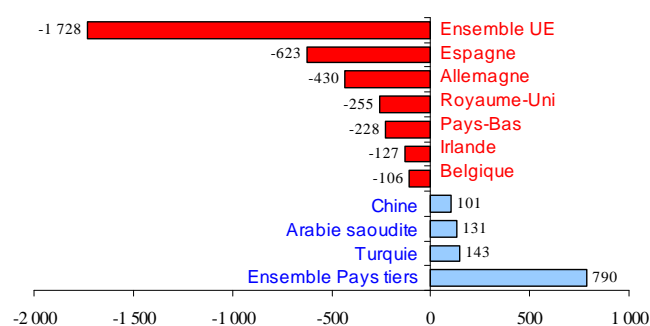
Graph.2 : Evolution des échanges de la filière viande pour la France (en millions d'euros)



2013* : tendance représentée par les 12 derniers mois (nov-2012/oct-2013)

Source : Douanes – Données collectées CAF/FAB brutes

Graph.3 : Variation des soldes de la filière viande pour la France entre 2002 et 2012 (millions d'euros)



Source : Douanes – Données collectées CAF/FAB brutes

Erosion de l'excédent commercial de la filière viande

La filière viande (animaux vivants, viandes et abats, préparations à base de viande) a toujours été un atout important de la France à l'exportation. Cependant, l'excédent commercial de cette filière tend à s'amenuiser, passant de +1,7 milliard en 2002, à +0,7 milliard en 2012 (+0,5 milliard pour les 12 derniers mois de nov-2012 à oct-2013). Les positions françaises sont entamées par la montée de la concurrence étrangère, comme l'illustre le recul de ses parts sur le marché mondial, de 8 % en 2002 à 5 % en 2012 (voir graph.1). En revanche, le Brésil et l'Allemagne gagnent des parts de marché, de même que les Etats-Unis, qui rattrapent leurs pertes liées à l'embargo des pays asiatiques suite à la découverte de cas d'encéphalopathies spongiformes bovines.

Une aggravation du déficit des échanges de viandes et des préparations à base de viande

Le secteur des viandes et des préparations à base de viande contribue le plus fortement à la détérioration du solde commercial (voir graph.6), avec un déficit de -1,0 milliard en 2012, après un excédent de +0,3 milliard en 2002. Sur la dernière décennie, les ventes françaises n'augmentent que de +2,4 % par an en moyenne. Dans le même temps, les achats progressent fortement (+5,6 %), notamment en provenance de l'Espagne et de l'Allemagne, avec comme conséquence une dégradation du solde commercial vis-à-vis de ces deux pays (-0,5 milliard chacun en dix ans).

Au sein du secteur des viandes, le creusement du solde vient des volailles et de la viande bovine. L'excédent des volailles se réduit à +0,1 milliard en 2012, après +0,8 milliard en 2002. Les ventes stagnent sur la période : les reculs vis-à-vis des principaux partenaires européens (Royaume-Uni, Allemagne, Russie) sont compensés par les avancées vis-à-vis de l'Arabie Saoudite, qui devient notre principal client. En revanche, les importations triplent en dix ans, notamment depuis les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, vis-à-vis desquels les soldes se dégradent. Ces pays, qui disposent d'une façade maritime, sont en effet des points d'entrée et de

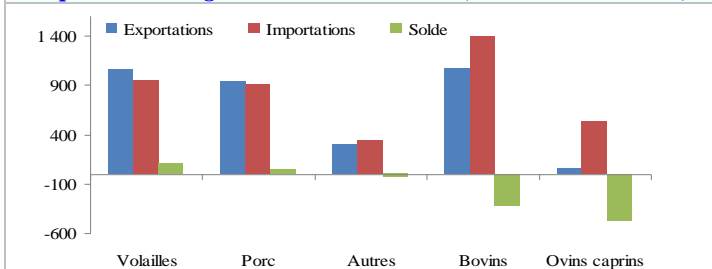


sortie important du marché de la volaille, non seulement pour l'Europe mais aussi pour les pays tiers (Brésil).

La dégradation du solde des viandes tient également au creusement du déficit pour la viande bovine (passant de -90 millions en 2002, à -320 millions en 2012), en particulier avec l'Irlande et les Pays-Bas. Les filières bovine et ovine représentent ainsi les deux plus gros déficits en 2012 de la filière viande (voir graph.4). Enfin, l'excédent pour la viande porcine se resserre et n'atteint plus que +40 millions en 2012 (contre +135 millions en 2002).

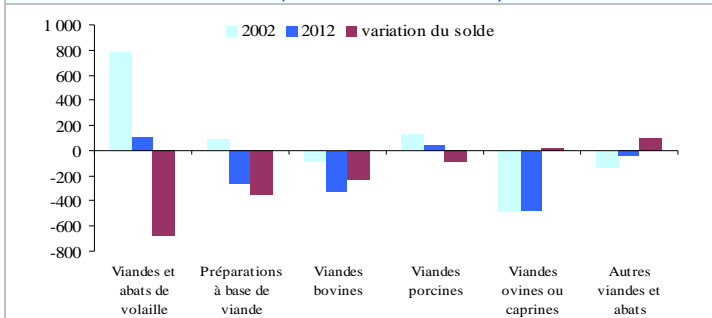
Si les préparations à base de viande ne représentent qu'une faible part des échanges, elles expliquent aussi la dégradation du solde de la filière viande, principalement avec l'Allemagne (creusement du déficit de -200 millions sur dix ans), l'Espagne (-50 millions) et l'Italie (-40 millions).

Graph.4 : Echanges de viandes en 2012 (en millions d'euros)



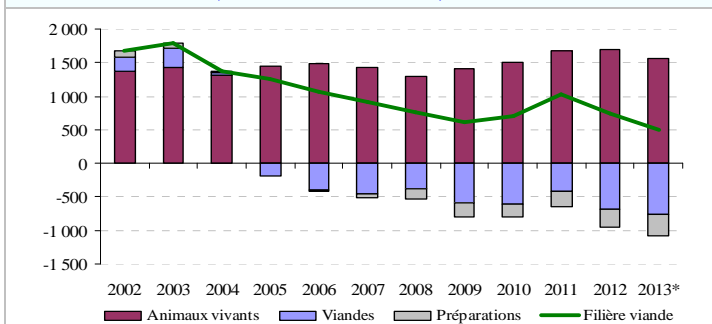
Source : Douanes – Données collectées CAF/FAB brutes

Graph.5 : Soldes des échanges de viandes et variations entre 2002 et 2012 (en millions d'euros)



Source : Douanes – Données collectées CAF/FAB brutes

Graph.6 : Evolution des soldes commerciaux de la filière viande (en millions d'euros)



2013* : tendance représentée par les 12 derniers mois (nov-2012/oct-2013)

Source : Douanes – Données collectées CAF/FAB brutes

Maintien d'un excédent important pour les animaux vivants

Le secteur des animaux vivants contribue fortement à l'excédent de la filière (+1,7 milliard en 2012, après +1,4 milliard en 2002). Les bovins vivants représentent notamment un surplus commercial conséquent et relativement stable sur les dix dernières années (+ 1,4 milliard en 2012). Les ventes de bovins, soit trois quarts des exportations d'animaux vivants, sont particulièrement importantes, en raison de l'existence en France d'une filière ancienne et puissante d'exportation de veaux maigres (broutards) à destination de l'Italie. En revanche, les importations demeurent à un niveau très marginal. Les ventes de bovins vivants sont destinées à hauteur de 85 % au marché européen, avec lequel l'excédent s'élève à +1,2 milliard. Le surplus avec l'Italie, premier client avec près de trois quarts des exportations françaises, atteint notamment 1 milliard. Malgré ces bonnes performances à l'exportation, la France voit ses parts sur le marché mondial pour les animaux vivants s'effriter, au bénéfice notamment des Pays-Bas et de l'Allemagne.

Appareil exportateur atomisé et peu internationalisé

La faible taille des entreprises exportatrices de la filière viande est un argument souvent avancé pour expliquer l'érosion des positions françaises. De fait, les entreprises nationales sont désormais concurrencées par l'émergence de très grands groupes étrangers, principalement brésiliens et américains, qui occupent les cinq premiers rangs mondiaux, le premier groupe français n'étant classé que douzième (source FranceAgriMer). Par ailleurs, un quart seulement des exportations françaises de la filière est le fait des grands groupes (Bigard, Terrena, LDC), contre un tiers pour l'ensemble des produits agroalimentaires. En revanche, les PME et micro-entreprises représentent 35 % des exportations de la filière (contre 29 % pour l'ensemble des produits agroalimentaires). De plus, les opérateurs de la filière viande sont aussi moins internationalisés : ceux qui font partie d'un groupe internationalisé (c'est-à-dire ayant des filiales à l'étranger) représentent moins de la moitié des exportations de la filière, contre deux tiers pour l'ensemble des produits agroalimentaires.

Méthodologie et source

Trois catégories de produits sont distinguées : animaux vivants (nomenclature SH=01), viandes (SH=02, à l'exclusion du 0210), préparations à base de viande (SH=0210, 1601, 1602)

Les parts sur le marché mondial sont calculées à partir des données extraites de la base COMTRADE (ONU). Les informations relatives à la catégorie d'entreprise et à l'appartenance à un groupe proviennent de l'INSEE. La catégorie d'entreprise (grande entreprise, entreprise de taille intermédiaire, PME et micro-entreprise) est un concept qui se base sur un croisement de plusieurs critères relatifs au groupe ou à l'entreprise elle-même (si elle est indépendante) : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan (cf. Insee Première n° 1321, novembre 2010).

Autres références : FranceAgriMer et Agreste (www.agreste.agriculture.gouv.fr)